

Monsieur François HENRION

Président

Syndicat Mixte Moselle Aval

CS 30353

1 place du Parlement

57011 METZ Cedex 1

Metz, le 2 juillet 2025

Objet : PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval 2026 - 2031 – Lettre d'intention

Monsieur le Président,

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Moselle aval 2026 – 2031, animé et porté par le Syndicat Mixte Moselle Aval, permettra, une fois labellisé, de promouvoir une gestion intégrée, cohérente et concertée des risques d'inondation à l'échelle d'une aire hydrographique pertinente dans laquelle s'inscrit le Syndicat de Valorisation Écologique de l'Orne. Il a également vocation à servir des réflexions et des actions concrètes pour permettre à nos territoires de mieux appréhender la nature et l'ampleur des aléas, et de mieux se préparer aux risques d'inondation qu'ils génèrent.

La démarche PAPI répond aux objectifs d'amélioration et de partage des connaissances, tout en favorisant la mise en œuvre d'actions de prévention des inondations. De plus, le PAPI facilitera la mobilisation de financements pour mener à bien la centaine d'actions prévues sur le territoire, portées par une large pluralité de maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, le Syndicat de Valorisation Écologique de l'Orne souhaite saisir l'opportunité d'inscrire au PAPI un ensemble d'actions dont la mise en œuvre servira les objectifs ici décrits.

Ainsi, le Syndicat de Valorisation Écologique de l'Orne portera les actions suivantes dans le cadre du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval :

Action	Intitulé	Montant estimatif*		Subvention (FPRNM / FEDER/ Région Grand Est, Agence de l'Eau)		
		€ HT	€ TTC	Sur HT/TTC**	Taux et montant prévisionnels des subventions	
6.24a	Réaliser une étude du ruisseau des Haies à Amnéville	35 000 €	42 000 €	TTC	80%	33 600 €
6.24b	Réaliser une étude du ruisseau du Bouswald et versant Est à Rosselange	15 000 €	18 000 €	TTC	80%	14 400 €
6.30a	Réaliser une étude de faisabilité de découverte du Conroy dans la traversée de Moyeuvre-Grande	50 000 €	60 000 €	TTC	80%	48 000 €
6.30b	Réaliser les études et les travaux pour le déplacement d'une canalisation qui fait barrage sur le Conroy au niveau de l'entrée du stade	50 000 €	60 000 €	HT	80%	40 000 €
6.31a	Réaliser les études pour l'arasement des seuils de Rombas (ROE 39 et 40) et des seuils de Rosselange (ROE 161 et 162)	200 000 €	240 000 €	HT	80%	160 000 €

6.31b	Mettre en œuvre les travaux d'arasement des seuils de Rombas (ROE 39 et 40) et des seuils de Rosselange (ROE 161 et 162)	1 015 000 €	1 218 000 €	HT	80%	812 000 €
6.32a	Réaliser les études pour l'aménagement du pont des Vannes à Rosselange	150 000 €	180 000 €	HT	80%	120 000 €
6.32b	Réaliser les travaux pour l'aménagement du pont des Vannes à Rosselange	750 000 €	900 000 €	HT	80%	600 000 €
7.11	Réaliser les études pour l'augmentation du niveau de protection de la digue de Rombas	66 400 €	79 680 €	HT	60%	39 840 €
7.12	Réaliser les études pour l'augmentation du niveau de protection du SE de la République (Moyeuvre Grande)	96 400 €	115 680 €	HT	60%	57 840 €
7.13	Réaliser les études pour l'augmentation du niveau de protection de la digue du Conroy (Moyeuvre Grande)	87 400 €	104 880 €	HT	60%	52 440 €

* Les axes 1 à 5 sont indiqués en TTC et les axes 6 et 7 sont indiqués en HT et en TTC, étant donné que les modalités de financement diffèrent selon les axes

** Des actions identifiées en HT pourront être éligibles au FCTVA, lequel sera récupérable

Dans ce cadre, le Syndicat de Valorisation Écologique de l'Orne donne son accord de principe pour participer à cette démarche et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour porter les actions qui lui sont attribuées, sous réserve de la labellisation du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval par les instances nationales et d'approbation par notre assemblée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président,

S.V.E.O
Syndicat de Valorisation
Écologique de L'Orne

Luc CORRADI